

## EDITO

Joli moi de mai...que d'occasions pour sortir, rencontrer, échanger, découvrir !

Plusieurs nouvelles réjouissantes au programme de ce mois de mai :

- Le cortège des festivités de la belle saison, moments essentiels à la vie du village avec l'omelette des Zazous offerte aux habitants le 8 mai, en parallèle à la commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale, le concours de pétanque du Sou des Ecoles le 21...
- La mairie souhaite consulter les habitants pour les associer à la candidature « 1000 cafés » via un questionnaire à remplir et à remettre en mairie.
- L'Agglo propose une nouvelle formule de navette L'Va pour le transport à la demande et un nouveau service de covoiturage gratuit.
- La découverte des fermes de notre territoire avec un nouvel évènement « le printemps des fermes »

Fanny PALLUY

## AGENDA

### MAI

**Lundi 27/04 au samedi 7/05** : Collecte des pneus à la déchèterie d'Ampuis pour les particuliers

**Dimanche 1** : Fête de la Rigotte et du vin à Condrieu

**Mercredi 4 de 14h à 16h sans RV** : Permanence SOLIHA à Condrieu (mairie Echaldas), renseignement gratuit sur les aides à l'amélioration de l'habitat (Tél. 04.37.28.70.20)

**Mercredi 4 sur RV** : Permanence INFO ENERGIE à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie), renseignement gratuit (Tél. 04 37 48 25 90)

**Mercredi 4 de 14h à 16h** : Permanence gratuite de l'architecte conseil du Parc du Pilat à Condrieu (Bâtiment Les Eclats face à la mairie /chaque 1er mercredi du mois) Tél : 04.74.87.52.01

**Vendredi 6** : Date limite pour s'inscrire en mairie sur les listes électorales pour voter aux législatives

**Dimanche 8 dès 8h** : Omelette offerte aux habitants par les Zazous à la salle des fêtes

**Dimanche 8 à 11h** : Commémoration de la fin de la 2e guerre mondiale

**Mercredi 11 de 9h à 12h30** : Forum alternance et info métiers à Vienne pour les 16/25 ans

**Vendredi 20** : Fêtes des voisins

**Samedi 21 à 13h30** : Concours de Pétanque du SOU DES ECOLES

**Samedi 21** : Printemps des fermes sur le territoire

**Dimanche 29** : Fête des mères

## ACTUALITES



Rejoignez-nous sur  
**facebook**

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.

### Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : [mairie@leshaies.fr](mailto:mairie@leshaies.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)

## INFO MAIRIE



### Entrée de la commune des Haies au capital de la SAS Centrale Villageoise de la Région de Condrieu

Depuis la loi n°2015-992 du 17 août 2015, les collectivités peuvent rentrer au capital des sociétés qui produisent des énergies renouvelables.

C'est ainsi que la commune des Haies a acquis dix parts sociales pour un montant de 600 € lors de l'augmentation de capital de la Centrale Villageoise de la Région de Condrieu.

Cette augmentation était nécessaire pour le développement de la société qui, après avoir équipé 8 toitures sur notre commune, un garage à Condrieu, l'école et la mairie de Chuyer, souhaitait s'implanter sur la tribune du stade de rugby d'Ampuis. Cette installation de 100 Kwc, la plus importante réalisée à ce jour a commencé à produire début avril.

Les communes de Condrieu, d'Ampuis et de Chuyer ont aussi acquis des parts de la société en soutien de la démarche pour une transition écologique. Ces communes ont la qualité d'associé et peuvent prendre part aux votes lors de l'Assemblée Générale de la Centrale Villageoise de la Région de Condrieu.

### CONSEILLER NUMERIQUE

Fabrice, conseiller numérique mis à disposition par les mairies d'Echalas, Les Haies, Longes, Trèves et Saint Romain en Gier, vous propose :

**Des cours d'informatique gratuits pour :**

- Apprendre à prendre en main un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Devenir autonome sur internet en toute sécurité.
- Apprendre à communiquer avec vos proches.
- Gérer votre sécurité informatique.
- Maîtriser votre e-réputation sur les réseaux.

**Et aussi une aide ponctuelle gratuite lors de vos démarches administratives pour :**

- Effectuer vos démarches sur internet (même si vous n'avez pas d'accès à internet).
- Découvrir des moyens de connexion simple aux principaux sites de l'administration.
- Vous renseigner sur vos droits sociaux.
- Refaire vos papiers...

Fabrice DEAS, basé à la médiathèque d'Echalas, est disponible pour répondre à vos questions et vos demandes, quelque soit vos compétences.

Il organise aussi des sessions de formation gratuites.

Renseignez-vous ! Contact : 06 71 59 79 99.



### FETE DES VOISINS

La fête des voisins créé en 1999, est enfin de retour et nous l'attendons tous avec impatience ! Ce sera l'occasion de chaleureuses retrouvailles.

**A cette occasion, la municipalité met à disposition gratuitement tables et bancs.**

Se renseigner en mairie

Tél : 04 74 56 89 99

# CITOYENNETE

## ELECTIONS LEGISLATIVES 2022

Les élections législatives se tiendront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

### LIMITE POUR S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

- En ligne jusqu'au mercredi 4 mai
- En mairie, format papier jusqu'au vendredi 6 mai



### EN CAS D'EMPECHEMENT : LE VOTE PAR PROCURATION

Tout électeur qui le souhaite peut exercer son droit de vote par procuration en confiant à un tiers inscrit sur les listes électorales, le soin d'exprimer son vote.

À NOTER : Depuis le 1er janvier 2022, le mandataire peut être un électeur inscrit sur les listes électorales de la commune ou sur celles d'une autre commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

La procuration peut être établie soit :

- sur le service <https://www.maprocuration.gouv.fr>
- via le formulaire (CERFA 14953\*03) disponible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>

à remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, la date de naissance de la personne ainsi que son numéro d'électeur (NNE) inscrit sur la carte électorale. à la Gendarmerie ou dans un Commissariat.

La personne à qui vous donnez votre procuration ne doit pas posséder plus d'une procuration établie en France ou plus de deux faites depuis l'étranger.

Vous devez indiquer l'élection, sa date, et si la procuration concerne le 1er tour, le 2ème tour ou les 2 tours. Vous pouvez désigner soit le même électeur pour les 2 tours de l'élection, soit un électeur différent pour chaque tour.

## VIVEZ L'EXPERIENCE D'ASSESEURS BENEVOLES LORS DES ELECTIONS LEGISLATIVES !

Dans le cadre des élections législatives le 12 et 19 juin, la commune des Haies est à la recherche d'assesseurs pour la tenue du bureau de vote.

Les assesseurs sont essentiels ! En tant qu'assesseur, vous êtes chargé de :

- Vérifier l'identité des électeurs
- Faire signer la liste d'émargement
- Apposer la date du scrutin sur les cartes électorales

Le bureau de vote des Haies sera ouvert de 8h à 18h.



### Vous souhaitez vous investir dans cet acte citoyen et vous inscrire ?

- Pour être assesseur, vous devez être majeur et inscrit sur les listes électorales des Haies.
- Merci de bien vouloir nous envoyer un e-mail à [mairie@leshaies.fr](mailto:mairie@leshaies.fr) avant le 3 juin en indiquant vos disponibilités pour la tenue du bureau de vote pour les deux tours, nom, prénom, email et téléphone.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la mairie au 04.74.56.89.90.

D'avance merci !

## VOIRIES

Fin mai / début juin avec l'aide financière de Vienne Condrieu Agglomération, nous allons faire l'entretien sur quatre secteurs différents de nos chemins communaux :

- Vaganay (en totalité)
- Les Varines (depuis la Départementale jusqu'à chez Guinand)
- Champagneux (depuis la Départementale et sur 140 ml environ)
- Rey (coté Condrieu)



Nous ferons également plusieurs secteurs pour l'entretien de fossés : 350 ml environ.

## ENVIRONNEMENT - BIEN VIVRE ENSEMBLE



SONORES.....

LES  
NUISANCES



## BRUITS DE VOISINAGE

Horaires autorisés pour les travaux d'extérieur :

Avec les beaux jours, les travaux en extérieur reprennent. Les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, perceuse...) sont réglementés, ils sont autorisés comme suit :

- Du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis :  
de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés :  
de 10h à 12h.

Merci de respecter ces consignes dans l'intérêt de tous.

## DECHETS VERTS

C'est l'occasion de se rappeler quelques règles qui éviteront des problèmes :

- Tailler les branches qui dépassent chez son voisin
- Se renseigner auprès de sa mairie pour connaître les heures autorisées pour faire du bruit (horaires rappelés ci-contre)
- Par respect pour l'écologie, ses voisins, et pour prévenir les risques d'incendie, brûler ses déchets est INTERDIT et vous expose à une amende allant jusqu'à 450 euros.

Des alternatives existent :

- Broyage et paillage
- Compostage
- Déchèterie
- Pratiquer le mulching lors de la tonte



## LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,  
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :



BROYAGE



COMPOSTAGE



PAILLAGE

**NOUVEAUTÉ**

# INFO VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

## LE TRANSPORT A LA DEMANDE PREND UN COUP DE JEUNE ET DEVIENT LA NAVETTE L'va

A partir du lundi 25 avril et pour le prix d'un ticket de bus soit 1,20 €, profitez de plus d'horaires et plus de points desservis sur toute l'Agglo...

La Navette L'va est un vrai complément aux lignes régulières (les transports scolaires peuvent être empruntés par les habitants dans la limite des places disponibles), elle vous connecte toute l'année et facilement aux lignes de bus, à différents points d'intérêts (zones d'activités, zones de commerces, marchés, pôles médicaux) et aux gares du territoire.

Découvrez ici les destinations possibles grâce à la nouvelle Navette L'va :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/.../navette.../>

### TRAJETS DESSERVIS POUR NOTRE COMMUNE :

- Etablissements de santé : clinique Trénel, hôpital de Condrieu
- Zone Industrielle de Loire-sur-Rhône / Saint-Romain-en-Gal
- Commerces et marchés : centre-ville de Vienne, marché de Vienne (samedi), marché de Condrieu (vendredi)
- Gare de Vienne

**Navette L'va**  
adaptée à mon quotidien



### POUR RESERVER VOS TRAJETS :

- Sur internet : [lvabus.com](http://lvabus.com)
- Par email à [lvassurdemande@ratpdev.com](mailto:lvassurdemande@ratpdev.com)
- Par téléphone au 0810 414 909 (0.05 € / appel + prix de l'appel)

du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h  
La réservation obligatoire se fait au plus tard à 17h la veille du trajet à effectuer (vendredi soir pour le lundi suivant).

Plus d'info : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/deplacements/transport-en-commun/navette-lva/>

# RIVE DROITE RHONE



Condrieu, Tupin et Semons, Ampuis, les Haies, Ampuis, St-Cyr sur le Rhône, Ste-Colombe, St-Romain en Gal

LES COMMERCES			
Du lundi au samedi	Du lundi au samedi	Vendredi	Samedi
Horaires de montée et descente			
Centre-ville de Vienne (Jeu de Paume)	Centre-ville de Vienne (Gare)	Marché de Condrieu	Marché de Vienne
10:45	07:15	09:00	07:15
13:45	08:45	11:15	08:45
14:45	13:15		09:30
16:00	17:45		12:00
	18:45		13:15

LES GARES
Du lundi au samedi
Horaires de montée et descente
Gare de Vienne
07:15
08:45
13:15
17:45
18:45

LES ZONES D'ACTIVITE
Du lundi au vendredi
Horaires de montée et descente
ZI Loire - St Romain
07:32
09:02
13:00
17:28
18:28

LES POLES MEDICAUX	
Du lundi au samedi	
Horaires de montée et descente	
Clinique Trénel	Hôpital de Condrieu
08:35	09:10
10:36	11:10
12:06	13:10
13:36	15:40
15:06	17:00
18:00	

**NOUVEAUTÉ**

## INFO VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

Vienne Condrieu  
Agglomération  
**paie vos  
covoiturages**



### COVOITURAGE

Covoiturer gratuitement pour vos trajets du quotidien(1), ou gagner de l'argent en proposant des places dans votre véhicule, ça vous intéresse ?

C'est ce que propose Vienne Condrieu Agglomération qui déploie sur le territoire un nouveau service de covoiturage avec Klaxit, à compter de ce lundi 25 avril !

Plus écologique et plus sympa, la solution de covoiturage KLAXIT va donner une autre dimension à vos trajets du quotidien.

Plus vous allez covoiturer, plus vous allez rentabiliser vos trajets !

- Si vous êtes conducteur, et que vous proposez des places dans votre véhicule, vous serez indemnisé de 2 € (2) par passager transporté sur les 20 premiers kilomètres (puis 0,10 € / km jusqu'au 30e km),
- Si vous êtes passager, tous vos trajets sont offerts.

(1) : Trajets effectués par des personnes majeures, à l'intérieur, ou depuis, ou vers le territoire de l'Agglo.

(2) : Le trajet covoituré doit être d'une distance minimale de 2 km pour déclencher l'indemnité,

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Téléchargez l'application Klaxit, disponible pour Android et Apple et créez votre compte client.

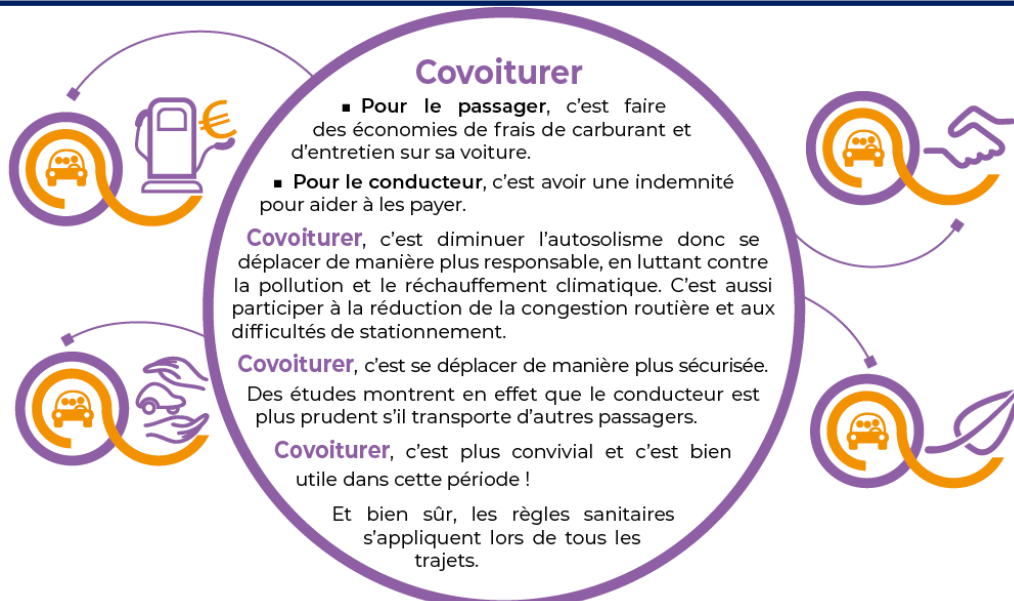
#### Vous recherchez un covoitureur ?

Indiquez vos adresses de départ et d'arrivée, vos préférences horaires et Klaxit se charge de vous trouver le covoitureur parfait.

#### Vous savez déjà avec qui covoiturer ?

Plus besoin de réserver à l'avance : retrouvez votre covoitureur devant le véhicule et activez la fonction « partir maintenant ».

C'est aussi simple que cela.



## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Introduit accidentellement en France en 2004, le frelon asiatique est une espèce invasive qui s'est rapidement répandue sur la quasi-totalité du territoire français. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'espèce a été observée pour la première fois en 2011 en Ardèche, dans l'Allier et en Isère, puis en 2015 dans le Rhône. Depuis, la progression du frelon asiatique se poursuit du fait de sa capacité à se reproduire rapidement.

Aujourd'hui son implantation est telle que l'éradication n'est plus d'actualité.

L'objectif est de contenir l'invasion à un niveau acceptable, afin de prévenir les conséquences d'une présence durable des frelons asiatiques sur l'économie (impact sur les ruches des apiculteurs), la biodiversité (prédation des insectes pollinisateurs) et la santé (quand le nid est situé à proximité des habitations).

Pour cela, une stratégie nationale de prévention, de surveillance et de lutte a été élaborée. En Auvergne-Rhône-Alpes ce dispositif est piloté par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS) et animé au niveau départemental par les GDS (Groupements de Défense Sanitaire).

Les actions menées visent principalement à repérer et détruire les nids, du printemps à l'automne, avant la sortie des fondatrices. En effet, un seul nid peut abriter 300 futures fondatrices, chacune pouvant construire un nouveau nid. Un nid non détruit est donc l'assurance de plusieurs nouveaux nids dans le voisinage l'année suivante.

Cette lutte passe également par la communication auprès de la population pour l'informer sur cette problématique et l'inciter à la prise en compte et à la destruction des nids repérés.

Vienne Condrieu Agglomération ayant été de plus en plus sollicitée par les communes et les habitants signalant la présence de nids de frelons asiatiques et compte tenu des nuisances que ceux-ci provoquent sur la biodiversité et la santé, les élus de l'Agglo ont souhaité contribuer à la lutte contre cette espèce invasive.

Pour cela, ils ont décidé de signer une **convention avec les Groupements de Défense Sanitaire du Rhône et de l'Isère** afin de financer les interventions en lieu et place des propriétaires ou locataires. En effet, sans cette participation de l'Agglo, le coût de destruction est à la charge des propriétaires des terrains où se situent les nids et ceux-ci n'ont pas forcément les moyens de faire réaliser cette intervention (coût moyen par nid 200€). De ce fait, certains nids repérés ne sont pas détruits.

### SIGNALEMENT :

Il est donc essentiel de signaler toute présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques sur la plate-forme : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

Si possible, il est conseillé de joindre une photo du nid.

Une fois le signalement effectué, le groupement interviendra et **vous n'aurez rien à payer.**

ATTENTION en cas de détection d'un nid, ne pas approcher de trop près (moins de 5m) et ne pas chercher à le détruire vous même car les frelons se sentant en danger peuvent attaquer !

#### Frelon asiatique

- de 30 mm  
thorax brun foncé  
pattes jaunes  
une bande jaune  
sur l'abdomen



#### Frelon européen

jusqu'à 40 mm  
thorax brun rougeâtre  
pattes brun rougeâtre  
abdomen jaune



**NOUVEAUTÉ**

RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

# COLLECTE DE PNEUS

**AMPUIS** : du lundi 25 avril au samedi 7 mai

**VILLETTE-DE-VIENNE** : du lundi 9 au samedi 21 mai

**VIENNE** : du lundi 23 mai au samedi 4 juin

**CARTE D'ACCÈS\* OBLIGATOIRE  
4 PNEUS MAXIMUM PAR FOYER**



**PNEUS REFUSÉS :**

Pneus souillés, jantés,  
poids lourds et agraires



Horaires d'ouverture :  
- lundi, vendredi et  
samedi de 9h à 12h30  
(fermée les matins des  
mardi, mercredi et jeudi)  
- Du lundi au samedi de  
13h30 à 18h

**!** En dehors de ces dates, le dépôt de pneus n'est pas autorisé dans les déchèteries

\* La carte d'accès aux déchèteries de l'Agglo est à demander à votre mairie

**SERVICE GESTION DES DÉCHETS**

[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)

[gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

☎ 04 74 53 45 16

Vienne  
Condrieu  
Agglomération



## LANCEMENT DU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Depuis le 1er mars 2022, le nouveau Contrat d'Engagement Jeune est proposé par la Mission Locale et le Pôle Emploi aux jeunes pour les aider dans la recherche d'un emploi.

Depuis le 1er mars 2022, les jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi peuvent bénéficier du Contrat d'engagement jeune, nouvelle aide du plan «1 Jeune, 1 solution»

Le CEJ c'est :

Un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 18 mois en fonction du profil du jeune pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi.

En bref, le Contrat d'Engagement Jeune s'appuie sur les réussites de la Garantie Jeunes !

Quand les jeunes rentrent en Contrat d'Engagement Jeune, ils bénéficient de :

👉 Un accompagnement avec un conseiller dédié qui suit chaque jeune tout au long de son parcours.

👉 Un programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures par semaine.

👉 Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois si les jeunes en ont besoin pour pouvoir suivre leur programme dans de bonnes conditions.

Le nouveau Contrat d'Engagement Jeunes prend le relais de la Garantie jeunes mise en place en 2016 gérée par la mission locale, la garantie jeunes avait fait ses preuves. Sur le territoire Rhône sud plus de 800 jeunes ont en bénéficié.

En 2022 plus de 260 contrats pourront être signés par la Mission Locale.

**Contact : Mission Locale Rhone Sud :**

Le siège est basé à Givors,  
et l'antenne d'accueil à Condrieu :

Maison des services publics  
1 Place des Droits de l'Homme  
69420 Condrieu

Téléphone : 04 78 02 34 90

Horaires :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 et 17h.

Fermeture le lundi matin



Mission Locale  
Rhône Sud-MIFVA

Contrat  
d'Engagement  
Jeune

**LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE  
C'EST MAINTENANT À LA  
MISSION LOCALE RHÔNE SUD**

**04 72 24 20 12**



# Le printemps des fermes

Samedi 21 mai 2022

de 10h à 18h

VISITES  
GRATUITES

SANS RÉSERVATION



## PORTES OUVERTES

À pied, à vélo ou en voiture,  
partez à la découverte des fermes  
de Vienne à Condrieu

Retrouvez le programme détaillé sur  
[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)

Vienne  
Condrieu  
Agglomération

## AGRICULTURE

Vienne Condrieu Agglomération est heureuse de  
vous annoncer la 1<sup>ère</sup> édition de son nouvel  
événement agricole !

**Rendez-vous le samedi 21 mai  
2022, de 10h à 18h !**

Liste des fermes participantes ci-dessous  
ou sur le lien :

[https://www.vienne-condrieu-  
agglomeration.fr/actualite/le-printemps-des-  
fermes/](https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualite/le-printemps-des-fermes/)

# Le printemps des fermes

## Fermes participantes - 2022

- ◆ **DOMAINE DE ROSIERS** (Ampuis)  
*Vin*
- ◆ **LE JARDIN DU GORNETON** (Chasse-sur-Rhône)  
*Légumes*
- ◆ **M. OLIVIER PASQUIER** (Condrieu)  
*Légumes*
- ◆ **M. GILLES LENTILLON** (Estrablin)  
*Céréales*
- ◆ **SPIRULIB** (Eyzin-Pinet)  
*Spiruline*
- ◆ **FERME DE LOUTRE** (Les Haies)  
*Viande de bœuf race Aubrac et de porc noir*
- ◆ **LES DÉLICES DES VERGERS** (Loire-sur-Rhône)  
*Fruits, jus de fruits*
- ◆ **LA FERME DE CHASSE NUAGE** (Longes)  
*Fromage de chèvre*
- ◆ **GAEC BEAU SOLEIL** (Longes)  
*Lait et yaourts*
- ◆ **LA FERME LA CROISÉE DES VENTS** (Longes)  
*Viande, charcuterie cuite et sèche de porc*
- ◆ **GAEC LE MAS D'ILLINS** (Luzinay)  
*Lait et faisselles*
- ◆ **LA FERME DES GRANDS BOIS** (Saint-Romain-en-Gier)  
*Petit fruits rouge, confitures, coulis, pâte de fruits*
- ◆ **LES VOLAILLES DE M. BEGUIN** (Seyssuel) **LA FERME DU GORNETON**  
*Poulets, pintades, œufs plein air*
- ◆ **LA FERME DU CHIPIER** (Tupin-et-Semons)  
*Œufs pleins airs*
- ◆ **MAISON COLOMBIER** (Villette-de-Vienne)  
*Eau de vie de poire, confitures, chocolat à l'eau de vie, céréales*  
Invités : La Brasserie des Roches (Seyssuel) et Le Verger Blond (Villette-de-Vienne)

**NOUVEAUTÉ**

JEUNESSE



# FORUM ALTERNANCE & INFOS MÉTIERS

Pour les jeunes de 16 à 25 ans

**Mercredi 11 mai 2022**  
**9H00 - 12H30**

Salle des Fêtes, Place Miremont - Vienne

VENEZ À LA RENCONTRE  
DE PROFESSIONNELS

ACCÉDEZ À DE NOMBREUSES OFFRES

INFORMEZ VOUS SUR LES MÉTIERS

*#TrouveTonAlternance*

@mlir38

@missionlocalers

**Mission locale**

Isère Rhodanienne  
1 rue Emile Romanet  
38200 Vienne  
tél : 04 74 78 37 90

**Mission Locale**

Rhône Sud  
6 Rue Jacques Prévert  
69700 Givors  
tél : 04 72 24 20 12





## Du côté de l'école...

### OPÉRATION « ZERO MEGOT »

Sans doute avez-vous aperçu ces nouvelles installations dans le village ?

Soucieux de la protection de leur environnement, les enfants de l'école se sont lancés dans la lutte contre les mégots de cigarette, véritable fléau environnemental !

Pour les accompagner, la mairie des Haies s'est associée à leur projet pour installer leurs cendriers qu'ils ont réalisés à partir de boîte de conserve pour suivre une démarche zéro déchet, surmontés d'une affiche de sensibilisation. Ils ont été installés dans les lieux où les enfants avaient remarqué de nombreux mégots lors d'opérations de nettoyage du village : salle des fêtes, city stade, terrain de boule.

#### L'OBJECTIF ?

- **SENSIBILISER** : Un seul mégot de cigarette jeté à terre finira dans une bouche d'égout et polluera près de 500 litres d'eau à cause des produits chimiques qu'il contient. L'eau des égouts finira le plus souvent par se déverser dans une rivière, puis dans un fleuve, puis dans la mer. Et qu'ainsi en jetant un simple mégot dans un vulgaire caniveau au coin de la rue, on participe à la pire des pollutions de l'océan. Un mégot met 12 ans à se dégrader.
- **COLLECTER** les mégots qui polluent lourdement notre environnement.
- **RECYCLER** les mégots et les valoriser en énergie ou en une nouvelle matière recyclée.

**Merci aux enfants de CM1-CM2 pour cette noble initiative !  
Car c'est aussi avec les petits gestes simples à adopter au quotidien  
que nous préservons notre belle planète.**



### DECOUVERTE NATURE A L'ECOLE

Deux journées d'animation nature ont été organisées par la Fédération de Chasse du Rhône. Mme Capucine Giraud, chargée à la Fédération de l'éducation à la nature en milieu scolaire, professionnel, touristique, grand public et évènementiel est intervenue les 1er et 8 avril 2022.

Suite aux intempéries du 1er avril, elle est intervenue en classe toute la journée, le matin dans la classe des CM1-CM2 et l'après midi dans celle des CE2.

Le but de ces 2 journées était de faire **découvrir la flore et la faune**, la pollinisation des arbres, l'essence des arbres, reconnaître les empreintes des animaux qui vivent autour de nous, apprendre à découvrir les coulées de chevreuil, de renard, de blaireau, de sanglier... Savoir ce qu'ils mangent où ils dorment où ils se terrent où ils nichent, leurs comportements suivant les périodes, les mois de naissances, leurs activités au cours des journées ou des nuits s'il s'agit d'animaux diurnes.

Reconnaître leurs déjections pour savoir s'il s'agit de crottes de lièvre, lapin, chevreuil, fouine, renard, sanglier et d'autres.

J'ai rejoint Mme Giraud la journée du 8 avril pour sortir en milieu naturel avec les élèves de CM1 / CM2 avec Mme Gagnepain Martine de 8h30 à 11h30, et avec les élèves de CE2 avec Mme Gardette Maité et Mme Thonnerieux Sandrine de 13h30 à 16h30.

Ce fut pour eux l'occasion de mettre en valeur ce qu'ils ont appris le 1 avril. J'ai été surpris de leurs motivations à essayer de trouver tous les indices pour trouver les coulées et les empreintes de gibiers, enthousiasmés par toutes ses découvertes les élèves n'hésitaient pas à poser des questions à Capucine qui leur répondait sans problème. Durant ces 2 jours je pense que les élèves ont appris beaucoup de choses sur la nature.

Moi aussi j'ai appris beaucoup, je pense que la nature nous réserve toujours des surprises.

Je remercie Mmes Gardette, Gagnepain, Thonnerieux pour avoir pendant ses deux jours, changé leur programme scolaire, et l'accueil de tout le personnel de l'école.

Le président de Chasse





**SAMEDI**  
**21 MAI 2022**

**LES HAIES**



**CONCOURS DE PETANQUE**

**Ouvert à tous**

**En doublettes formées - Concours A et B**  
**limitées à 56 doublettes**

**Inscriptions entre 13h30 et 14h30**



**Frais de participation : 12 € par équipe**  
**La mise sera intégralement reversée**

**Barbecue, frites**

**Buvette sur place**



**Organisé par le sou des Ecoles DES HAIES**

Renseignements : 06 82 87 68 45



## Informations complémentaires

Les activités proposées sont gratuites. Seule une inscription préalable est demandée (au plus tard à 18h00 la veille de l'animation).

Les âges annoncés dans le cas des activités pour les enfants sont purement indicatifs et ne sont aucunement restrictifs.

Si les dates ou horaires proposés ne vous conviennent pas mais vous souhaiteriez que vos enfants puissent participer, n'hésitez pas à en faire part à Fabrice.



Fabrice  
06 71 59 79 99

\* Photo by Robo Wunderkind on Unsplash

## Le Coding Morning

Mercredi 25/05 de 10h00 à 11h30

*Le Coding Morning est un moment de découverte du monde informatique et un apprentissage ludique de la programmation avec le logiciel gratuit Scratch junior.*

**Ateliers collectifs:** 6 à 8 enfants (4 à 8 ans) et leurs parents ou accompagnants

**Prérequis :** Sur inscription – Aucun.



## Le numérique pour les juniors...



\*

Mai 2022



## Donne vie à tes coloriages

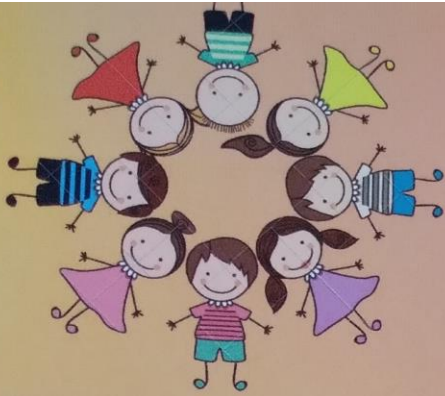
Mercredi 11/05 de 10h00 à 11h30

*Grâce à Quiver, logiciel gratuit pour smartphone et tablette, les enfants pourront donner vie à des dessins qu'ils auront coloriés. Ils découvriront ainsi de manière ludique la réalité augmentée.*

**Ateliers collectifs:** 6 à 8 enfants (3 à 7 ans) et leurs parents ou accompagnants

**Prérequis :** Sur inscription – Feutres ou crayons de couleurs – Aimer le coloriage





# ENFANTS ET ECRANS



DES REPONSES A VOS QUESTIONS SUR:

- LA SANTE
- LE DEVELOPPEMENT
- LES APPRENTISSAGES

Intervention du DR H.DESOMBRES  
PEDO-PSYCHIATRE à l'HFME de LYON

le jeudi 5 mai 22 à 19h30  
A la salle de l'Arbuel à CONDRIEU

Entrée libre dans la limite des places disponibles et des conditions sanitaires



# La recette au fil des saisons....

## Jambalaya à la créole

A la base c'est un plat venant de Louisiane, que l'on trouve aussi dans les Antilles. Dans le cadre des menus du monde à la cantine, Sandrine, la cuisinière, a proposé une version de recette antillaise aux enfants.

### Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 4 blancs de poulet
- 400 g de chair de tomate (fraîche ou en boîte)
- 200 g de chorizo
- 100 g de jambon en dés
- 200 g de crevettes crues décortiquées
- 100 g de riz longs grains
- 250 g de bouillon de poule
- 1 oignon
- 1 poivron vert
- Sel, poivre, thym
- 1 pincée de piment de cayenne



### Préparation :

- Eplucher et émincer l'oignon.
- Laver et couper le poivron en dés.
- Faire revenir le tout à la sauteuse à feu vif avec de l'huile pendant 4 minutes en remuant.
- Ajouter le riz et le faire nacrer pendant 3 minutes en remuant.
- Ajouter ensuite le mélange de jambon, chorizo, et poulet et verser le bouillon de volaille chaud.
- Assaisonner avec le sel, poivre, thym et le piment.
- Couvrir et laisser mijoter 20 à 25 minutes en mélangeant régulièrement.
- Retirer du feu une fois le poulet cuit, et servir aussitôt.

Bonne dégustation !

**Vous aussi faites-nous partager vos recettes de saison en les transmettant à la mairie : [mairie@leshaies.fr](mailto:mairie@leshaies.fr)**